



INFO FLASH !

À compter de fin octobre le village de Mannevillette sera équipé de **2 défibrillateurs** : 1 à la mairie et 1 la salle polyvalente.

Le parc de jeux pour les enfants est de nouveau ouvert.

Horaires de tonte / outils bruyants :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 14h30 à 19h
- Samedi : 9h30 à 12h / 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Marie Coiff
coiffez vous selon vos envies

Coiffure à domicile
Hommes
Femmes
Enfants



06/68/26/92/30
facebook : Marie coiff !



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

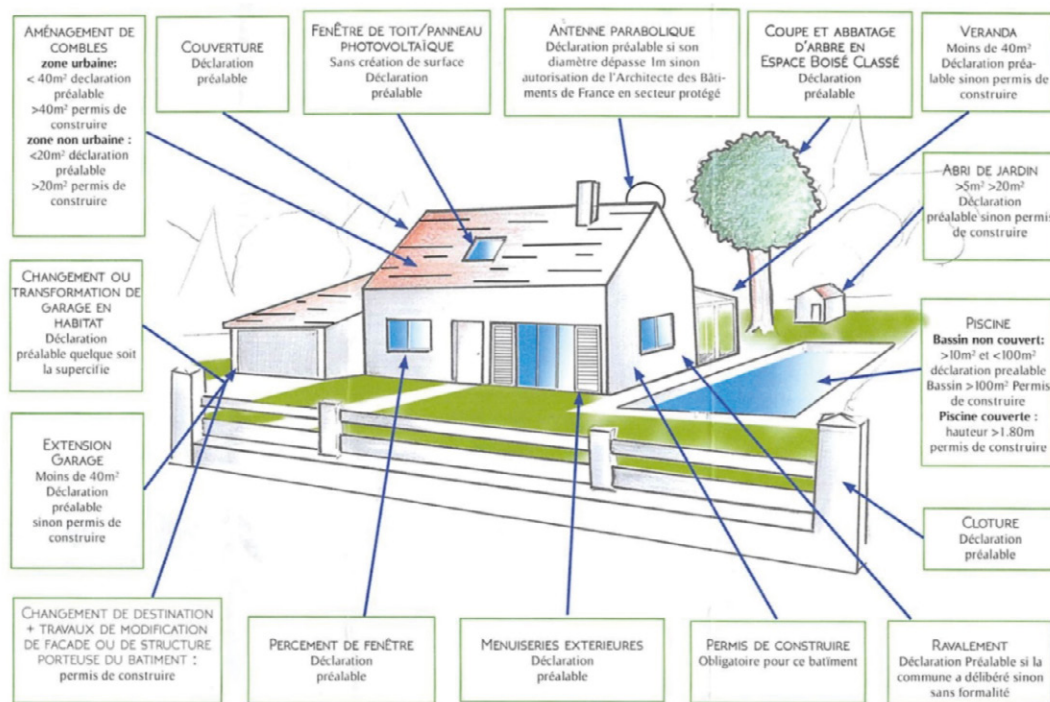
LA GAZETTE

Mannevillette



INFOS DE LA COMMUNE

La mairie de Mannevillette vous rappelle que certains travaux (urbanisme) nécessitent une déclaration de travaux voire même un permis de construire. Voici un petit dessin qui vous explique quoi pour vos futurs projets :



PRIMEUR

HAUCHECORNE Damien et Céline

06.66.32.68.12

HARMONIE PRINT

« NOUS IMPRIMONS TOUS VOS DOCUMENTS, DANS TOUS LES FORMATS ! »

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
CONCEPTION ■ IMPRESSION

CONCEPTION GRAPHIQUE ■ IMPRIMERIE

contact@harmonieprint.fr - 06 60 71 31 05 / 09 81 65 68 26
103 boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE
www.harmonieprint.fr

LES NOUVEAUTÉS

• **La machine à pain est arrivée !**
Vous pouvez à tout moment y trouver du pain, des viennoiseries, des bonbons...



• Le marché de Mannevillette : tous les mercredis de 15h à 19h. De nouveaux exposants sont arrivés :

- Fruits secs et Olives (*fruits secs et olives en vrac*)
- Pizza Cécilia
- Saucisson
- Ma petite épicerie (*produits locaux vrac et zéro déchet*)

• Le vendredi tous les 15 jours sur le parking de l'école « **THE STREET FOOD** » avec des burgers "fait maison".

• La boîte « à livres » a été rénovée et déplacée à côté de la salle des 3 épis Nous comptons sur vous pour faire vivre cette boîte.

Nid de frelon asiatique :

1. Déclarer ce nid à la mairie
2. Déclarer sur le site du département le nid : www.frelonasiatique76.fr
3. Choisir votre intervenant (*sociétés qui exercent les travaux*)
4. Le déclarer au département
5. Si besoin d'info complémentaire appeler le 02 77 64 57 76



Nid de guêpe : Déclaration à la mairie